

undefined - samedi 29 juillet 2017

## ACTU | SAÔNE-ET-LOIRE ET RÉGION

CHALON-SUR-SAÔNE Santé

# Angioplastie : un expert indépendant sera désigné

GRÉGORY JACOB



*Les députés et sénateurs Rémy Rebeyrotte, Jérôme Durain, Marie Mercier, Jean-Paul Emorine et Raphaël Gauvain (de g. à dr.) vendredi devant le ministère de la Santé. Photo DR*

**Cinq parlementaires du département ont été reçus ce vendredi soir par la ministre de la Santé Agnès Buzyn. Qui a pris certains engagements.**

Cette rencontre au plus haut niveau de l'État était attendue de longue date par tous les

protagonistes du dossier de l'arrivée de l'angioplastie coronarographie au centre hospitalier de Chalon. Elle a eu lieu hier soir, vendredi. Les 5 parlementaires du département ont été reçus par la ministre de la Santé Agnès Buzyn. Cet entretien a débouché sur plusieurs engagements. L'un d'eux est la nomination d'un consultant indépendant « pour évaluer la nécessité de l'angiographie à Chalon-sur-Saône », selon le communiqué des parlementaires. Un point important car l'un des points de crispation du dossier est justement le blocage de Dijon pour garder ces techniques médicales chez elle et donc l'activité qui va avec.

## • **Relance des discussions avec l'Agence régionale de santé**

La ministre va également demander au directeur de l'Agence régionale de santé de relancer la concertation entre les professionnels. Il devra également, « dans les meilleurs délais », organiser une réunion avec les parlementaires.

Enfin, Agnès Buzyn a indiqué souhaiter « préserver l'attractivité de l'hôpital de Chalon-sur-Saône dans le groupement hospitalier territorial au bénéfice des 350 000 habitants du nord Saône-et-Loire, » c'était une crainte car sans angioplastie, le service de cardiologie d'urgence allait disparaître.

Cette rencontre laisse donc augurer une sortie de conflit et constitue une avancée dans le dossier de l'angioplastie.

---

undefined - samedi 29 juillet 2017